



Déclaration de Lomé

Une initiative africaine pour lutter contre le trafic des produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés

Nous, chefs d'Etat et de gouvernement africain des républiques du CONGO, de la GAMBIE, du GHANA, du NIGER, de l'OUGANDA, du SENEGAL et du TOGO, réunis à Lomé le 18 Janvier 2020,

- A. Conscients de la gravité et de l'urgence du problème que pose le trafic des produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés ;
- B. Constatant que ce trafic touche particulièrement le continent africain ;
- C. Profondément préoccupés par le fait que le trafic de produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés continue de croître et cause de graves dommages sanitaires dans les pays africains, endommageant également leurs économies ;
- D. Rappelant que, dans le cadre du programme de développement durable à l'horizon 2030 adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies le 25 septembre 2015, les États Membres des Nations Unies ont choisi de considérer l'accès à des "médicaments et vaccins essentiels, sûrs, efficaces, de qualité et abordables" comme un élément constitutif de la couverture santé universelle ;
- E. Préoccupés par le fait que le trafic de produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés participe au financement de la criminalité transnationale organisée qui finance notamment le terrorisme et que cela constitue une grave menace sécuritaire ;
- F. Constatant que le trafic de produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés résulte, entre autres facteurs, de l'absence ou de difficultés d'application de pénalisation de ce trafic dans les États Africains ;
- G. Rappelant l'engagement pris par *la Convention du Conseil de l'Europe sur la contrefaçon de produits médicaux et de crimes similaires* impliquant des menaces pour la santé publique (MEDICRIME Convention, Moscou, 2011) ;
- H. Rappelant tous les engagements et les déclarations de l'Organisation des Nations Unies, de l'Union Africaine, et de l'Organisation Mondiale de la Santé, et d'autres organisations internationales et régionales contre le trafic des produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés ;

- I. Saluant le rôle de la Fondation Brazzaville dans cette initiative ;
- J. Conscient qu'il incombe aux gouvernements de jouer un rôle majeur dans la lutte contre ce trafic ;

Nous, les signataires de cette déclaration :

- 1) Avons décidé de lancer une initiative africaine pour lutter contre ce trafic et assurer à nos citoyens un accès à des médicaments de qualité ;
- 2) Donnons mandat à nos gouvernements de travailler à la finalisation de « *l'Accord Cadre sur la criminalisation du trafic des produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés* » (Accord Cadre) – figurant en annexe à la présente déclaration ;
- 3) Nous engageons à signer l'Accord Cadre et son annexe, la feuille de route, dans sa rédaction définitive, qui nous engage i) à introduire dans nos juridictions respectives des lois et sanctions pénales pour criminaliser le trafic de produits médicaux de qualité inférieure et falsifiés, ii) à coopérer pour assurer le respect de ces lois et leur application rigoureuse et iii) à mettre en place les mécanismes nécessaires pour garantir la mise en œuvre de cette initiative ;
- 4) Demandons à la Fondation Brazzaville de continuer à nous accompagner dans la mise en œuvre des structures et des outils juridiques permettant la réalisation de cet accord ;
- 5) Reconnaissons que la signature de cet accord participe à une mobilisation plus large pour améliorer l'accès à des médicaments qui ne portent pas atteinte à la santé de nos concitoyens ;
- 6) Nous engageons résolument à conjuguer nos efforts, au delà de cet accord, par les mesures et actions nécessaires ;
- 7) Encourageons la Fondation Brazzaville à continuer l'ensemble de ses efforts dans la lutte contre ce trafic, et entre autres, à jouer un rôle de soutien et de suivi dans cette initiative ;
- 8) Invitons les autres pays africains à rejoindre cette initiative et appelons à l'intensification des efforts déployés aux niveaux national, régional et international pour lutter contre ce fléau.